

UN AN  
À  
VOTRE  
SERVICE

LE CNOEC AU CŒUR DE L'ACTION

# SOMMAIRE

---

➤	<b>ÉDITO</b>	<i>P.4</i>
➤	<b>UN AN D' ACTIONS AU SERVICE DE LA PROFESSION ET DES PROFESSIONNELS</b>	<i>P.5</i>
➤	<b>L'EXPERT-COMPTABLE AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE</b>	<i>P.6</i>
➤	<b>UNE PROFESSION ÉCOUTÉE, CONSULTÉE ET RESPECTÉE</b>	<i>P.7</i>
➤	<b>LA CONSÉCRATION DE NOTRE RÔLE DE TIERS DE CONFIANCE</b>	<i>P.8</i>
➤	<b>LA PROFESSION AU CŒUR DES MÉDIAS</b>	<i>P.9</i>
➤	<b>AU CŒUR DES SERVICES UNE INSTITUTION AU SERVICE DES CONFRÈRES</b>	<i>P.10</i>
➤	<b>LA PROFESSION AU CŒUR DE L'ATTRACTIVITÉ</b>	<i>P.11</i>
➤	<b>AU CŒUR DU NUMÉRIQUE À LA CONQUÊTE DE NOTRE INDÉPENDANCE</b>	<i>P.13</i>
➤	<b>LA PROFESSION AU CŒUR DE LA CITÉ</b>	<i>P.15</i>
➤	<b>7 VICE-PRÉSIDENTS, 7 SECTEURS, 19 COMMISSIONS, UNE ÉQUIPE POUR VOUS SERVIR</b>	<i>P.16</i>
	<b>ORGANISATION INSTITUTIONNELLE</b>	<i>P.17</i>
	<b>ADMINISTRATION ET FINANCES</b>	<i>P.18</i>
	<b>VALORISATION ET ADAPTATION DE LA RÉGLEMENTATION PROFESSIONNELLE</b>	<i>P.19</i>
	<b>COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ</b>	<i>P.21</i>
	<b>LA PROFESSION AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE</b>	<i>P.22</i>
	<b>AVENIR NUMÉRIQUE DE LA PROFESSION</b>	<i>P.26</i>
	<b>VALORISATION ET ADAPTATION DES COMPÉTENCES</b>	<i>P.28</i>
	<b>STRATÉGIE ET PERFORMANCE DES CABINETS</b>	<i>P.30</i>

A black and white portrait of a middle-aged man with a shaved head, looking directly at the camera with a slight smile. He is wearing a white button-down shirt. The background is blurred, suggesting an indoor setting with other people.

## SERVIR ET ÊTRE UTILE

---

*Plus qu'une philosophie, une promesse tenue en 2021,  
un engagement renouvelé pour 2022 !*

# ÉDITO

---



Un an déjà que vous avez porté la liste « Fier d'être expert-comptable » à la présidence du Conseil National de l'ordre des experts-comptables lors du premier suffrage universel direct au sein de la profession.

Un an déjà que nous œuvrons sans relâche au service de l'ensemble des professionnels et au service de la relance de l'économie française.

Un an déjà qu'avec Jean-Luc FLABEAU, vos 7 vice-présidents, vos élus nationaux, vos élus régionaux et nos permanents nous faisons bouger les lignes et remettons la profession au cœur de l'économie.

Un an déjà que j'ai la chance, l'honneur et la responsabilité de transformer notre programme en avancées pour la profession.

Un an déjà de marathon au rythme d'un sprint.

À l'heure de ce point d'étape, l'équipe que j'ai la chance de mener vous propose un bref regard sur le chemin parcouru avant de reprendre notre course en avant... pour un triathlon au même rythme.

Fier d'être expert-comptable

Lionel Canesi

# UN AN D' ACTIONS, 4 AXES PRIORITAIRES

## AU SERVICE DE LA PROFESSION ET DES PROFESSIONNELS

---

### ➤ **ÊTRE AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE**

- Assurer une veille sur les évolutions législatives et être force de proposition ;
- Renforcer le lobbying ;
- Mettre en place un observatoire économique ;
- Faire reconnaître l'expert-comptable comme tiers de confiance ;
- Déployer de nouvelles missions notamment auprès des particuliers.

### ➤ **MAÎTRISER NOTRE AVENIR NUMÉRIQUE**

- Gagner notre indépendance numérique ;
- Faire du numérique un atout et non un concurrent pour le développement des cabinets ;
- Maîtriser la DATA au service de tous ;
- Créer un fonds d'investissement dans le numérique ;
- Instaurer de nouveaux outils pratiques et mutualisés pour toute la profession.

### ➤ **DISPOSER D'UNE RÉGLEMENTATION PROFESSIONNELLE ADAPTÉE ET RESPECTÉE**

- Être garant du respect des textes tout en adaptant notre réglementation professionnelle aux réalités de notre environnement ;
- Protéger par la réglementation les professionnels et leurs clients sans freiner le développement de l'activité des cabinets ;
- Simplifier le contrôle qualité et la procédure LAB ;
- Donner aux CROEC plus de latitude et de liberté d'initiative.

### ➤ **VALORISER ET ADAPTER LES COMPÉTENCES DE NOS CABINETS**

- Identifier les métiers et les compétences de demain pour nos cabinets ;
- Développer des formations initiales et continues adaptées aux besoins des cabinets et dispensées par des écoles de proximité existantes dans le cadre de partenariats ;
- Former aux futurs métiers ;
- Permettre à tous les cabinets libéraux d'accueillir des stagiaires.

# L'EXPERT-COMPTABLE

## AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE

---

*« La crédibilité ne se décrète pas, elle se gagne et se mérite »*

**50 propositions** transmises aux ministres de l'Économie, des Finances et de la Relance, du Travail, des Comptes publics et des Petites et Moyennes Entreprises :

- 12 ont été adoptées ;
- 10 sont en voie de l'être ;
- 8 sont à l'étude.

**32 nouvelles propositions** ajoutées dans le Livre blanc remis au 76<sup>ème</sup> Congrès de Bordeaux.

L'équipe menée par Lionel CANESI a été élue le 15 décembre 2020 sur un programme. Les professionnels ont porté leur voix sur des candidats animés par la conviction profonde de la place centrale de l'expert-comptable au cœur de l'économie.

La dynamique a été enclenchée dès décembre 2020 avec le lancement d'une grande enquête. Vous avez massivement répondu à cette consultation par vos 7 000 contributions. Les experts-comptables ont démontré qu'ils avaient des choses à dire. Vos contributions ont été l'inspiration des propositions d'urgences déposées dans les plus brefs délais sur le bureau du ministre de l'Économie.

Les 50 propositions basées sur vos suggestions ont été proposées sans attendre. Économie, Finances et Relance, Travail, Comptes publics, Petites et Moyennes Entreprises, tous les ministères ont exprimé leur intérêt à les reprendre. Avec le soutien des Conseils régionaux, qui ont relayé nos propositions auprès des institutions régionales et métropolitaines, les experts-comptables de France se sont mis en ordre de marche pour peser sur la décision publique.

Mais, s'il est utile de faire des propositions, ce qui compte surtout, c'est d'obtenir qu'elles soient retenues. Et nous avons réussi, vous avez réussi.

**Pour preuve, sur vos 50 propositions, 12 ont été adoptées, 10 sont en voie de l'être et 8 sont à l'étude.** Sur la base de ces succès, 32 nouvelles propositions ont même été ajoutées dans le Livre blanc remis aux pouvoirs publics lors du 76<sup>ème</sup> congrès à Bordeaux. La profession a également été présente dans la conception de tous les textes touchant l'activité économique, contribuant à son rayonnement. Les experts-comptables sont désormais perçus comme des apporteurs de solutions et non comme des défenseurs d'intérêts corporatistes. Les nombreuses auditions et rendez-vous ministériels avec les succès obtenus en témoignent.

# UNE PROFESSION

## ÉCOUTÉE, CONSULTÉE ET RESPECTÉE

*« Notre meilleure légitimité, c'est notre utilité. »*

Un réflexe expert-comptable est né dans les ministères :

- Fonds de solidarité ;
- Dispositif « coûts fixes » ;
- Dispositif « surstocks » ;
- Procédure de sauvegarde simplifiée pour faciliter la sortie de crise, plan entrepreneur ;
- Étalement sur 10 ans du remboursement des PGE
- Amortissement fiscal du fonds de commerce...

Pour la première fois, une grande partie de nos propositions est reprise par les pouvoirs publics (fonds de solidarité, coûts fixes, dispositif surstocks, procédure de sortie de crise, plan entrepreneur, amortissement fiscal du fonds de commerce...).

Succédant au fonds de solidarité, le dispositif « coûts fixes » est une idée du CSOEC, coécrit avec la DGE et la DGFIP du début à la fin. Il aura permis d'aider ceux qui en avaient vraiment besoin et de mettre fin aux effets d'aubaine du « quoi qu'il en coûte », avec un passage obligé par l'expert-comptable consacré comme tiers de confiance.

*« Être à l'Ordre, ce n'est pas être aux ordres »*

Le dispositif « surstock », initialement conçu comme une usine à gaz hors sol, a été réorienté et simplifié grâce à l'intervention de l'Ordre et à votre expertise du quotidien. Les économistes de Bercy et les économistes du terrain ont démontré leur complémentarité et leur efficacité. In fine, vous le savez, ce sont les experts-comptables qui assurent le service après-vente et la pédagogie sur les dispositifs gouvernementaux. Il était donc essentiel d'être écoutés avant la parution des textes.

*« Avec les experts-comptables, pas de problèmes mais des solutions ! »*

Le dispositif « procédure de sauvegarde simplifiée » a été proposé par l'Ordre, en collaboration avec la CPME et la DGE. Grâce à cette nouvelle procédure, après 3 mois d'observation, l'étalement des dettes sur 10 ans est possible avec un maintien de la garantie d'État sur le PGE.

L'Ordre avait également proposé l'allongement du délai de remboursement du PGE. Cette solution vient d'être retenue par Bruno Le Maire qui a annoncé la possibilité de décaler le premier remboursement du prêt contracté et d'étaler les paiements sur 10 ans.

**Un réflexe expert-comptable est né dans l'administration.** Désormais, qualifiés d'« essentiels de la République », notre rôle est enfin reconnu par les plus hautes institutions de l'État. Nous devons maintenir le cap !

# LA CONSÉCRATION

## DE NOTRE RÔLE DE TIERS DE CONFIANCE

---

**L'attestation de l'expert-comptable, condition nécessaire** pour l'accès aux dispositifs d'aides.

**L'examen de conformité fiscale**, une mission pour rendre l'expert-comptable incontournable.

Pour tous les dispositifs, l'Ordre a mené une action forte pour faire reconnaître notre place de tiers de confiance. **L'attestation de l'expert-comptable est nécessaire** pour avoir droit aux différents fonds de solidarité...

Le nouvel **examen de conformité fiscale** procède de la même logique. Notre profession doit s'emparer de cet ECF. Il s'agit là d'une mission qui peut être économiquement intéressante et qui renforce notre place aux côtés des entrepreneurs. Un module de formation et un kit pratique sont désormais disponibles.

### Une couverture médiatique remarquable :

- À coût zéro ;
- Sans agence de communication ;
- Sans agence de presse.

### Lancement d'une chaîne TV ordinale « Fuz'Experts » :

- Des sujets au cœur de votre exercice professionnel (FSE, activité partielle, examen de conformité, dispositifs d'aide) ;
- Des formats courts en direct ou en replay ;
- Les conseils des meilleurs experts ;
- Des « questions/réponses » avec les rédacteurs des textes de la DGFIP et de la DGE.

Le CSOEC a remis la profession au cœur des médias à l'ère de la communication.

Après avoir été trop silencieux lors de la crise sanitaire et économique, puis inaudibles face aux économistes de plateau télé lors des annonces de Cassandre sur l'inexistant « mur de la dette », les professionnels sont sortis de leur zone de confort pour faire passer leurs messages. L'Ordre a retrouvé en 2021 sa place dans les médias nationaux.

Grâce à **Image PME**, la profession a profité à coût zéro, sans agence de communication, sans agence de presse, d'une couverture médiatique remarquable. Depuis, les journalistes viennent solliciter l'Ordre pour obtenir la réaction des experts-comptables.

*« Si on paie pour un article, c'est qu'on n'a rien à dire. »*

En complément de cette visibilité, **le lancement d'une chaîne TV ordinale** a permis la diffusion d'émissions pour accompagner concrètement la profession dans l'exercice de ses missions. FSE, activité partielle, examen de conformité, Brexit... Au programme de **Fuz'Experts** en direct ou en replay : formats courts, avis des meilleurs experts, questions aux rédacteurs des textes de lois de la DGFIP et de la DGE, témoignages de chefs d'entreprise. Notre ambition sera toujours de faire preuve de réactivité et de répondre à vos préoccupations concrètes. Votre participation massive, encore dernièrement, lors de l'émission consacrée à un point d'actualité sur les dispositifs d'aides, est notre plus grande fierté.



### **Inclusion dans la cotisation d'un grand nombre de services préalablement payants ou sur abonnement :**

- Diffusion des « Infos COVID » ;
- Renégociation du contrat groupe d'assurance ;
- Arrêt de la procédure de reconnaissance des compétences spécialisées.

**Votre Ordre a consacré l'inclusion dans la cotisation d'un grand nombre de services qui jusque-là nécessitaient un abonnement ou un paiement.** Face au sentiment de payer une redevance sans disposer de services en contrepartie, nous avons mis à votre disposition une mine d'or. La collection d'analyses sectorielles est une ressource précieuse et une aide à la décision incomparable. Le kit mission « Bien conseiller les professions libérales » vous offre un outil simple et pertinent, régulièrement actualisé. Quant au site Infodoc-experts, il s'agit d'une mine d'informations techniques en matières fiscale, sociale et en droit des sociétés. Enfin, les clubs fiscal et social vous sont désormais ouverts gratuitement pour trois conférences annuelles.

*« Notre préoccupation constante :  
remettre l'institution au service des confrères. »*

Les **infos COVID** vous ont permis toute l'année de disposer d'une analyse des textes en temps réel avec une analyse technique. Les services ont décrypté pour vous les dispositifs les plus complexes pour vous les présenter dans vos boites mails par des schémas clairs et instantanément compréhensibles. **Des newsletters récapitulatives en marque blanche** pour vos clients vous ont été régulièrement proposées. Par la mutualisation, l'Ordre vous a offert l'expertise sociale et fiscale de haut niveau dont vous avez besoin pour communiquer efficacement et rapidement une analyse opérationnelle de tous les textes intéressant vos clients.

**Le contrat groupe d'assurance** a été renégocié pour augmenter votre plafond de couverture de 500 K€ sans surcoût et pour offrir la gratuité pendant deux ans aux nouveaux inscrits venant de s'installer. Les professions qui n'accompagnent pas leurs jeunes ont du souci à se faire, les experts-comptables n'en font pas partie.

Enfin, l'Ordre a procédé à l'arrêt de la procédure de reconnaissance des compétences spécialisées. Complexe, inégalitaire et sans apport pour nos clients, l'institution a préféré redonner la liberté aux professionnels de communiquer sur leurs expertises.

# LA PROFESSION

## AU CŒUR DE L'ATTRACTIVITÉ

---

### Lever les difficultés de recrutement :

- Dynamisation de **HUBEMPLOI**, la plateforme de recrutement de la profession ;
- Signature d'une **convention avec l'APEC** ;
- Signature d'une **convention « 1 jeune, 1solution »**.

### Développer les actions de communication :

- Création d'un **kit à destination des professeurs** ;
- **Vidéos pour les lycéens et les jeunes étudiants** ;
- Actions en faveur du **développement de l'apprentissage** avec une campagne de communication « **1 Collaborateur, 1 Apprenti** » ;
- Organisation d'un **business game national**.

### Renforcer la formation :

- Amélioration de la **formation initiale** ;
- Négociation d'un **accord avec le ministère de la Défense** ;
- Consultation en vue de **proposer une autre dénomination pour les experts-comptables stagiaires** ;
- **Délocalisation** du DEC en région.

L'Ordre a consacré tous ses efforts pour lever les difficultés de recrutement que nous rencontrons tous quelle que soit notre taille ou notre région. L'attractivité est bien évidemment la clef pour apporter les solutions indispensables à nos cabinets.

Avec la **dynamisation de HUBEMPLOI**, la plateforme de recrutement de la profession, nous avons mis à votre disposition un outil pertinent et efficace de sourcing des profils. La signature d'une convention avec l'APEC alimentera la plateforme en CVs et facilitera vos processus de recrutement.

Une **convention**, signée avec Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion vise également à promouvoir le dispositif « **1 jeune, 1 solution** ». La plateforme gouvernementale regroupe un nombre considérable d'aides à l'embauche, de formations, d'accompagnements financiers pour les jeunes.

Les actions en faveur du développement de l'apprentissage dans la profession ont joué un rôle majeur. **La campagne de communication « 1 Collaborateur, 1 Apprenti »** a permis d'inciter les confrères à recruter plus d'apprentis en cabinet et à les convaincre que l'apprentissage est une des solutions pour répondre à la pénurie de collaborateurs.

Pour la promotion de nos métiers, un **kit à destination des professeurs** avec des contenus modernes et séduisants pour inciter les jeunes à s'engager vers ces filières a été mis à disposition. **Des vidéos pour les lycéens et les jeunes étudiants** ont été conçues et diffusées. Avec 6 fiches métiers et 6 vidéos d'1mn 30 pour illustrer chaque fonction, le kit est téléchargeable sur le site de l'Ordre et accessible à tous et a été largement diffusé par une campagne de communication sur les réseaux sociaux.

La formation initiale est au centre des enjeux car elle est la source de nos futurs recrutements. Une convention de partenariat a été signée avec des réseaux d'école pour délivrer des BACHELORS (Bac+3). S'adossant sur des titres et des diplômes existants, elle vise à développer un module « métiers en cabinet » en alternance qui viendra compléter ces formations et orienter leurs étudiants vers la profession. La rentrée 2022 verra le déploiement de ces nouveaux cursus professionnalisants indispensables.

L'Ordre négocie actuellement un accord avec le ministère de la Défense pour former aux métiers de l'expertise comptable des militaires qui se préparent à rejoindre la vie civile.

De nombreuses actions d'attractivité sont menées chaque mois auprès des jeunes pour les sensibiliser à la passion de notre profession. Le business game organisé fin 2021 chez Station F à Paris a réuni 12 équipes d'étudiants venant de toute la France.

Enfin, au-delà du symbole, l'Ordre a lancé une consultation en vue de proposer une autre appellation pour les experts-comptables stagiaires. Rendez-vous très prochainement pour découvrir la nouvelle terminologie choisie, plus moderne et plus en adéquation avec la qualité des futurs professionnels.

# AU CŒUR DU NUMÉRIQUE

## À LA CONQUÊTE DE NOTRE INDÉPENDANCE

*« Le numérique, soit on se l'approprie, soit on périclite. »*

### **Au cœur de la Data :**

- Création d'un département DATA au sein CSOEC ;
- Mise en place du DATA LAKE de la profession ;
- Renforcement du baromètre IMAGE PME ;
- Programmes de formation en data science en partenariat avec Le Wagon.

**Un département DATA est en cours de création au CSOEC.** La maîtrise de la data est capitale pour la profession qui va se doter d'outils pour améliorer encore IMAGE PME. La réalisation du baromètre mensuel en temps réel grâce à un véritable DATA LAKE de la profession donnera à l'institution une force exceptionnelle auprès des pouvoirs publics.

*« L'expert-comptable, chef d'orchestre des flux papier, va devoir s'imposer comme l'interprète des flux numériques. »*

Le déploiement de formations en data science permet aux confrères d'aller plus loin, à l'instar du partenariat noué avec Le Wagon. Si l'expert-comptable n'a pas vocation à devenir data scientist, il est appelé à devenir l'interprète de la donnée. L'Ordre lui en donne les moyens.

### **Au cœur de la facture électronique :**

Préparation de la plateforme de facture électronique de la profession.

*« Celui qui détiendra la facture électronique détiendra la comptabilité »*

La profession met tout en œuvre pour pouvoir disposer d'une plateforme de facture électronique pratique et opérationnelle. Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2024, la réception des factures fournisseurs électroniques deviendra obligatoire.

Même si l'émission des factures électroniques ne deviendra obligatoire que progressivement, il n'y a plus de temps à perdre. Avec la pré-saisie et l'automatisation prévisible de la TVA, le risque est de perdre le lien avec le client qui recourt à l'expert-comptable pour respecter ses obligations, même s'il est fidélisé par l'accompagnement et le conseil que ce dernier lui apporte.

### **Au cœur de l'innovation : Drakarys, au cœur des start-up !**

Lancement de DRAKARYS, le fonds d'investissement de la profession pour vous offrir la possibilité de devenir actionnaire de votre avenir numérique.

### **Un triple objectif pour la profession :**

- Se faire respecter de notre environnement informatique ;
- Créer les conditions de l'innovation et stimuler la concurrence ;
- Devenir co-proprétaire de nos outils pour influencer sur l'avenir et le développement des solutions de demain.

Première opération : entrée au capital de MyUnisoft, l'éditeur « for us by us ».

### **Investissements à venir :**

- « Legaltech » ;
- « Paie/RH tech » ;
- Start-up de datavisualisation.

À chaque levée de fonds dans une start-up, les craintes d'une ubérisation du métier ressurgissent. Avec 21 000 professionnels et 130 000 collaborateurs, la profession dispose d'un maillage territorial et d'une compétence incomparable... à condition de pouvoir accompagner les chefs d'entreprise dans le copilotage de leur structure.

*« Nous ne réussirons pas tout mais la profession ne peut accepter que nous n'essayions pas »*

Notre fonds d'investissement vous offre la possibilité de devenir actionnaire de votre avenir numérique.

Créé en juin, Drakarys est entré au capital de MyUnisoft, un jeune éditeur « for us by us ». Sollicité par de nombreuses start-ups qui ont pris la mesure de notre détermination à ne plus subir les diktats des éditeurs qui n'agissent plus en partenaires de la profession, Drakarys nous permettra d'entrer bientôt dans une « Legaltech », une « RH tech » et une start-up de datavisualisation.

De votre adhésion à ce fonds dépendent en grande partie les marges de manœuvre dont nous pourrions collectivement disposer pour mener notre stratégie d'émancipation vis-à-vis de partenaires omniprésents et omnipotents.

L'aventure est inédite. Elle est regardée avec beaucoup d'intérêt par nos homologues européens qui envisagent de la dupliquer. Souscrire à Drakarys, c'est prendre votre part à l'écriture d'un chapitre capital dans l'histoire de l'expertise comptable.

*« Le numérique, soit on se l'approprie, soit on périclite. »*

### **Le 76<sup>e</sup> congrès de Bordeaux :**

- 4 000 consœurs et confrères en présentiel ;
- 1 200 professionnels derrière leur écran, en direct et en replay ;
- La présence de Bruno Le Maire, Alain Griset et des principaux directeurs de Bercy;
- Un plateau de conférenciers exceptionnel : Nicolas Sarkozy, Michel Sapin, Jacques Attali, Michel-Edouard Leclerc, Stéphane Plaza...

Le Congrès de Bordeaux a permis de rassembler 4 000 consœurs et confrères après de trop long mois sans échanges et rencontres confraternelles. La possibilité de mêler réel et virtuel a permis à 1 200 professionnels de suivre l'évènement derrière leur écran, en direct et en replay, grâce à la chaîne créée spécialement. Cette prouesse technologique et humaine a été saluée et récompensée par les professionnels de l'évènementiel. Le plateau des conférenciers aura rarement été aussi passionnant dans des registres différents et complémentaires : Nicolas Sarkozy, Michel Sapin, Jacques Attali, Michel-Édouard Leclerc, Stéphane Plaza...

*« Les experts-comptables de France ont redressé la tête et assument avec fierté leur rôle de premier conseil du chef d'entreprise. »*

La présence de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance en duplex depuis Bercy était attendue. L'entendre qualifier l'action des experts-comptables d' « essentielle », non seulement au plus fort de la crise, mais plus encore aujourd'hui, dans leur rôle d'accompagnement de la relance l'était moins, mais n'en était que plus appréciable.

D'autant que ses propos ont été confortés par le ministre des Petites et Moyennes Entreprises, Alain Griset, qui a même pris le temps d'échanger à bâtons rompus avec la profession.

## 7 VICE-PRÉSIDENTS, 7 SECTEURS, 19 COMMISSIONS, UNE ÉQUIPE POUR VOUS SERVIR

---



L'équipe du Conseil National est en place, au travail, toujours soudée autour d'une règle d'or guidant l'ensemble de son action passée et à venir : agir est toujours plus respectable que subir, entreprendre est toujours plus honorable que renoncer !

L'énergie déployée par chaque vice-président, avec le relais des membres de leurs commissions et comités, avec l'appui technique de permanents compétents, a permis de démultiplier les actions de l'institution et de son président.

ADMINISTRATION ET FINANCES

AVENIR NUMÉRIQUE  
DE LA PROFESSION

COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ

STRATÉGIE ET  
PERFORMANCE DES CABINETS

UNE PROFESSION  
AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE

VALORISATION ET ADAPTATION  
DES COMPÉTENCES

VALORISATION ET ADAPTATION DE LA  
RÉGLEMENTATION PROFESSIONNELLE

# 7 SECTEURS





Jean-Luc FLABEAU, vice-président

*Le secteur est vaste puisqu'il gère les ressources humaines, les aspects financiers, informatiques et digitaux, mais aussi les services généraux pour le CSOEC et ses satellites. Il regroupe notamment toutes les fonctions support et services transversaux de l'institution et ses nombreux satellites. Une grande partie des ressources de l'institution sont les cotisations versées par les 21 000 experts-comptables.*

*Il est donc essentiel de veiller à la bonne gestion de ces montants. Des procédures, avec comme supports des outils numériques, ont été mises en place et nous permettent de suivre l'évolution des lignes budgétaires, décidées par les élus. La dématérialisation est un véritable enjeu pour la profession et notre institution doit montrer l'exemple.*

*L'objectif d'adapter au mieux la masse salariale avec les nouvelles compétences et nouvelles lignes de services que nous voulons développer au Conseil national a été respecté.*

*Enfin, nous avons renforcé notre communication digitale pour répondre très rapidement aux besoins d'information des professionnels, avec notamment plus de 250 campagnes d'emailing, dont les très précieuses Coronanews.*

## **PROCÉDURES BUDGÉTAIRES INTERNES :**

- Assouplissement des process ;
- Dématérialisation des factures ;
- Poursuite du développement de la mise en place du workflow pour les contrats.

## **SERVICES RH**

- Maîtrise de la masse salariale et conclusion d'un nouvel accord de télétravail.

## **DSI**

- Audit et réorganisation du pôle DSI.

## **DIGITAL CSO**

- Renforcement du pôle digital ;
- Amélioration du support pour les utilisateurs des services du CSOEC ;
- Réorganisation et renforcement des communications digitales adressées à la profession.

# VALORISATION ET ADAPTATION DE LA RÉGLEMENTATION PROFESSIONNELLE



Michaël FONTAINE, vice-président

*Ce secteur, anciennement dénommé secteur régalien, pouvait apparaître comme une chape de plomb figée qui agissait comme un catalyseur de protection de notre profession. En changeant la dénomination du secteur, nous avons souhaité que notre institution impulse une nouvelle dynamique afin de répondre aux attentes de notre écosystème, c'est la valorisation. Nous souhaitons également permettre à tous les professionnels, quels que soient leur mode d'exercice et la taille de leur cabinet, de disposer d'une réglementation professionnelle ajustée aux évolutions auxquelles nous sommes confrontés, c'est l'adaptation. Ce changement s'articule autour d'une transversalité effective avec les Conseils régionaux. Au quotidien, le fonctionnement interne du Conseil supérieur est revu afin d'assurer une transversalité effective entre les commissions et les services pour une meilleure intégration des impacts de chaque décision ou position prise.*



**Commission juridique**  
CORINNE RENART



**Commission  
Exercice illégal**  
DAMIEN CARTEL



**Commission du Tableau  
et Déontologie**  
MÉLINA BOUYÉ



**Commission des Normes  
Professionnelles**  
MICHAËL FONTAINE



**Commission Contrôle  
qualité**  
JEAN-PIERRE ROGER

## **MODIFICATION DES TEXTES ENCADRANT L'EXERCICE DE LA PROFESSION :**

- Modifications du Règlement intérieur relatives au contrôle ponctuel « article 31 » ;
- Norme attestations particulières, Cadre de référence normatif et NPMQ.

## **OUTILS, COMMUNICATION ET ACTIONS :**

- Refonte du guide du tableau ;
- Réalisation d'une plaquette sur les activités commerciales et les actes d'intermédiaires ;
- Réalisation d'un livret sur l'exercice illégal à destination des OPJ et des magistrats ;
- Journée d'échanges sur l'exercice illégal avec les CRO ;
- Refonte de la documentation sur le contrôle de qualité ;
- Réunions d'information et d'échanges sur le contrôle de qualité avec tous les CROEC ;
- Webinaires sur le secret professionnel, les conditions générales et la reprise de dossier.

## **PRISES DE POSITION :**

- Sur l'exercice illégal dans le cadre de la sous-traitance ou d'entreprises de travail à temps partagé (ETTP) ;
- Sur le tableau de l'Ordre au sujet de la nationalité des dirigeants, des droits de vote des sociétés d'expertise comptable et du représentant légal des personnes morales inscrites à l'Ordre ;
- Sur le secret professionnel, sur la franchise et sur la reprise de clientèle ;
- Sur les normes professionnelles relatives à l'audit contractuel pour les PE ;
- Sur les modalités du contrôle qualité pour les cabinets à implantations multiples.

## **OUTILS INFORMATIQUES :**

- Mise à disposition d'un outil générateur de lettres de mission (CAP performance) ;
- Nouvelles fonctionnalités sur la plateforme de gestion du contrôle de qualité ;
- Lancement du chantier de création de la plateforme exercice professionnelle permettant de gérer toute la vie professionnelle des inscrits à l'Ordre.

## COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ

---



Frédéric GIRONE, vice-président

*La communication et l'attractivité sont les piliers fondamentaux pour défendre et valoriser notre profession auprès des pouvoirs publics, de nos confrères et du grand public. Auprès de nos confrères, pour leur être utile, auprès des pouvoirs publics, pour être entendu en qualité de partenaire privilégié des entreprises, et enfin auprès du grand public pour faire connaître et valoriser notre profession et ses métiers, trop longtemps dévalués.*

*Aussi, la mandature mène les actions nécessaires pour assurer la transformation de l'image de notre profession et son attractivité auprès de ses publics cibles.*



**Commission communication  
et attractivité**  
FRÉDÉRIC GIRONE

## ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION À DESTINATION DES « JEUNES » :

- Création de contenus et de kits de promotion et de communication à destination des professeurs et des prescripteurs (vidéos, site internet, logo) ;
- Création du Business Game national ;
- Refonte intégrale de la Cérémonie de remise du DEC ;
- Lancement de la campagne Hubemploi.

## COMMUNICATION À DESTINATION DU GRAND PUBLIC :

- Création de temps forts et de dispositifs : live « La Tribune », opération Allo Impôt, Go Entrepreneurs, Business Story Prévention.

## COMMUNICATION À DESTINATION DES CABINETS :

- Campagne "1 Collaborateur 1 Apprenti" en faveur de l'apprentissage ;
- Valorisation de la gratuité et des services de l'Ordre.

## COMMUNICATION, CONTENUS ET IMAGE :

- Internalisation des créations pour les identités visuelles et chartes pour les clubs, évènements, dispositifs et webinaires du CSOEC.



*kit de promotion des métiers en cabinet*



*Business Game national*



*1 Collaborateur 1 Apprenti*

# LA PROFESSION AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE



Damien DREUX, vice-président

*Première priorité de la mandature, l'Ordre a été replacé au cœur de l'économie et a confirmé son rôle de conseil privilégié de l'administration en amont de l'élaboration des textes intéressant les domaines de la fiscalité et du social. Seconde priorité respectée, faire jouer à notre institution un rôle dans la mutualisation des outils, de l'actualité et des missions mis à la disposition de notre profession. En effet, la*

*majorité des experts-comptables ne travaille pas dans de très grands cabinets qui ont ce type de service en interne. Le Conseil National dispose d'une production riche que nous avons permis à nos confrères de découvrir notamment par la mise à disposition sans surcoût de nombreux outils et conférences.*

*Enfin, le secteur a contribué au succès du 76ème Congrès par l'alimentation de sa thématique et permis à l'Ordre de revenir sur la scène comptable française par la publication d'avis.*



**Commission juridique  
entreprise**  
DAMIEN DREUX



**Commission  
comptable**  
HUBERT TONDEUR



**Commission fiscale**  
LAURENT BENOUDIZ



**Commission sociale**  
JEAN-LUC MOHR



**Commission missions  
et marchés de la  
profession**  
CATHERINE GRIMA



**Commission agricole**  
ALAIN DUPRAZ

### **PLACER L'EXPERT-COMPTABLE AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE :**

- Rédaction des 50 propositions pour la relance ;
- Livre blanc du Congrès ;
- Participation au Comité National de Sortie de Crise ;
- Nombreuses auditions et consultations gouvernementales et parlementaires ;
- Consultations DGE sur le rapport Lavenir-Scotté sur la réforme des SEL et SPFPL.

### **RECONNAÎTRE L'EXPERT-COMPTABLE COMME TIERS DE CONFIANCE :**

- Participation à la rédaction de nombreux décrets qui associent l'expert-comptable au statut de tiers de confiance (dispositifs fonds de solidarité, couts fixes, surstocks...);
- Création de Business story prévention.

### **REDONNER AU CSOEC UN RÔLE MAJEUR EN COMPTABILITÉ :**

- Publication des avis comptables ;
- Organisation des 1<sup>ers</sup> états généraux de la comptabilité extra financière ;
- Livre blanc RSE (en collaboration avec la DFCG).

### **CLUB FISCAL ET CLUB SOCIAL :**

- 3 conférences gratuites ouvertes à toute la profession pour chacun des clubs ;
- Mise en place de webinaires mensuels pour les adhérents des clubs (les Jeudis du Club fiscal et les Mardis du Club social).

### **GUIDES ET OUVRAGES :**

- Guide des tests de dépréciation en normes comptables françaises en téléchargement gratuit sur Bibliordre ;
- Guide de l'accompagnement des entreprises en difficultés (collection des études) ;
- Guide de la certification des comptes des collectives locales (collection des études) ;
- Guide des obligations sociétales et environnementales des entreprises (collection des études) ;
- Guide du mécénat (collection des études) (prochainement disponible) ;
- Full service (expert en poche) ;
- Code comptable 2021 ;
- Les associations (expert en poche).

### **ACTIONS ET MANIFESTATIONS :**

- Journée de l'évaluation et de la transmission du 15 novembre ;
- Émissions FUZ'EXPERTS et webinaires : Brexit, (statut juridique du dirigeant, business plan, ...);
- Participation au salon GO ENTREPRENEURS, aux RDV du Repreneuriat, au Forum national des associations, au Forum de Giverny...

### **FINANCEMENT (COMMISSION JURIDIQUE ENTREPRISE) :**

- Signature d'une convention de partenariat Bpifrance - CSOEC sur les prêts digitaux régionaux le 7 décembre 2021 (prêts Rebond et désormais prêts Relance) ;
- Rédaction d'actualités techniques sur les différents dispositifs de financement mis en place par les pouvoirs publics et les acteurs bancaires pour faire face à la crise ;
- Participation régulière à l'Observatoire du financement des entreprises (OFE, Banque de France) ;
- Rédaction du Guide de l'expert-comptable pour les entreprises innovantes en téléchargement gratuit sur Bibliordre ;
- Élaboration d'une formation sur le CII par le comité Entreprises innovantes ;
- Communication autour du dispositif Crédit 200 K€.

### **FORMATION :**

- Comptes de campagne ;
- Bilan carbone.

### **GRATUITÉ DU KIT PROFESSIONS LIBÉRALES ET DES ANALYSES SECTORIELLES :**

- Mise à jour des dossiers de travail, fiches métiers et simulateur PL.

### **EXAMEN DE CONFORMITÉ FISCALE (ECF)**

- Réalisation de 2 webinaires ouverts à la profession ;
- Participation à l'élaboration de l'outil CRM avec le numérique et ECMA ;
- Mise en place de 2 formations avec le CFPC ;
- Mise en place d'outils de communication.

## AVENIR NUMERIQUE DE LA PROFESSION



Jean SAPHORES, vice-président

*L'enjeu prioritaire comptable et organisationnel des quatre prochaines années est bien le document électronique et en premier lieu la facture électronique. Sa maîtrise va mettre l'expert-comptable au centre des processus numériques et le rendre incontournable pour l'entreprise. Le Conseil National accompagne aussi vers le traitement des bulletins de paie électroniques (BPE) et les échanges de tous ces originaux électroniques de façon sécurisée avec des coffres-forts numériques (CFN), des espaces d'échanges sécurisés et in fine, un service d'archivage électronique (SAE) sécurisé à valeur probante.*

*Bien plus que les outils eux-mêmes, nous définissons une méthodologie de déploiement des processus et proposons aux confrères les formations pour accompagner leur transition numérique. Enfin, la maîtrise de la data est incontournable pour apporter une valeur ajoutée importante à nos clients, en matière de statistiques professionnelles, mais aussi en matière de données extra financières ou prédictives. Elle constitue également un moyen de remettre la profession au centre de l'économie par la publication mensuelle et annuelle des chiffres-clés des TPE-PME.*



**Commission le cabinet  
numérique**  
JEAN SAPHORES



**Commission Data et  
innovation**  
HERVÉ GBEGO

### **TRAVAUX SUR LA FACTURE ÉLECTRONIQUE ET LE TICKET DE CAISSE :**

- Participation aux groupes de travail nationaux sur la facture électronique ;
- Lancement de la norme sur les tickets et Z de caisse.

### **PROJET BPI – FRANCE NUM SUR LA FACTURE ÉLECTRONIQUE :**

- Projet national associant CSOEC, CROEC, CFPC et les IRF permettant de former les experts-comptables et leurs clients à la dématérialisation de la facture ou la mise en place de la facture électronique.

### **L'EXAMEN DE CONFORMITÉ FISCALE EN PRATIQUE ET EN OUTILS :**

- Livraison d'un premier outil numérique permettant l'établissement du CRM ;
- Appel d'offres pour la création de CONFORMEXPERT (test des FEC et réalisation du CRM de l'ECF).

### **ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE SÉCURISÉ :**

- Lancement d'un groupe de travail pour la définition des besoins des cabinets et de la profession ;
- Établissement d'un cahier des charges fonctionnel et technique.

### **DATA ET IA :**

- Programme national de formation des EC à la data et data visualisation en partenariat avec Le Wagon ;
- Lancement d'un groupe de travail pour détermination des besoins de la profession en matière d'IA ;
- Participations aux travaux d'ECMA sur Statexpert et Jedataviz.

### **CYBERSÉCURITÉ :**

- Adaptation du kit cybersécurité pour la mise en œuvre d'une mission pour les TPE et PME.

### **EUREK@ :**

- Organisation du concours de l'innovation 2022 ;
- Nationalisation de la structure.

## VALORISATION ET ADAPTATION DES COMPÉTENCES

---



Jacques MAUREAU, vice-président

*Les enjeux et les défis que doit relever ce secteur concernent tout autant la formation initiale, le stage et la formation continue, et ce, à plusieurs niveaux, avec le triple objectif de faire face aux difficultés de recrutement des cabinets, de fidéliser les collaborateurs et de les faire monter en compétences. Ce triple objectif étant fixé, la commission Formation a à cœur de se concentrer sur*

*la formation comptable et le niveau d'employabilité des diplômés de la filière. Les recrutements dans les cabinets sont souvent difficiles, notamment pour les niveaux intermédiaires, ce qui pose la question de l'attractivité des cabinets. Il faut réussir à faire venir les jeunes dans les cursus menant à ces emplois.*



**Commission formation  
initiale et diplôme**  
JACQUES MAUREAU



**Commission formation  
continue**  
CÉCILE DE SAINT-MICHEL

## **ORGANISATION DU DEC :**

- Décentralisation des épreuves du DEC dans les DOM puis en Métropole ;
- Discussion avec le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour l'ouverture de centres d'examen en Afrique pour le DEC et travail pour l'obtention des visas par les candidats étrangers du DEC ;
- Discussion en commission consultative sur la refonte de l'arrêté des dispenses du DSCG en faveur du maintien du système existant ;
- Refonte du livret 1 de la VAE en lien avec le Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC).

## **COMMUNICATION :**

- Campagnes de promotion des métiers en cabinet sur les sites étudiants, en lien avec le service communication ;
- Organisation de la cérémonie : refonte en 2021 au Zénith de Paris et organisation en 2022 dans le cadre du congrès à Paris ;
- Conception d'un Guide d'accompagnement du stagiaire des filières DCG, BUT et DGC à destination des cabinets et conception d'une nouvelle plaquette sur les filières de l'expertise comptable et les métiers en cabinet ;
- Organisation de la réunion annuelle des enseignants ;
- Participation à la commission pédagogique nationale du BUT GEA, parcours GCFF.

## **AMÉLIORATION DE LA FORMATION INITIALE :**

- Création d'un parcours professionnalisant « Métiers en cabinet », de niveau L3, destiné aux diplômés de la filière comme à ceux qui sont en échec, en option à partir de leur cursus, en recrutement en 3<sup>ème</sup> année de bachelor, en alternance et finançable ;
- Participation au sein des groupes de travail du Common content project pour améliorer le référentiel de formation et l'harmonisation des programmes ;
- Mise en place d'un partenariat avec l'ACD GEA avec élaboration concertée des SAE (situation d'apprentissage et d'évaluation) ;
- Mise en place d'un partenariat avec l'AFC avec participation des chercheurs aux commissions du CSOEC.

## **STAGE DEC :**

- Nouvelle édition du Guide du stage ;
- Mise à jour des formations audit du stage en lien avec le CFPC ;
- Réflexion sur les dispositions réglementaires à préciser en lien avec la commission du tableau ;
- Mise en place d'une plateforme de paiement par CB pour le paiement de la participation aux frais de formation ;
- Gestion des stagiaires francophones.

# STRATÉGIE ET PERFORMANCE DES CABINETS



Marie-Dominique CAVALLI, vice-présidente

*Pour une profession de services, le capital humain est au moins aussi important que le capital technique ou financier. Les compétences managériales, à la fois dans le domaine de la communication et celui des ressources humaines, qui ne sont pas obligatoirement acquises lors de notre formation initiale, sont devenues nécessaires.*

*L'institution est là pour aider les professionnels à les développer. Sur le sujet du marketing pour les cabinets, le Conseil National continue à produire des outils adaptés à notre profession, à briser le tabou du bien-être dans les cabinets et à souffler sur notre esprit de bâtisseurs, en valorisant le triptyque : savoir-faire, savoir-être et faire savoir. L'année 2021 a respecté nos trois axes prioritaires :*

- *Accompagner les cabinets dans la réponse aux besoins de l'économie et la valorisation de leur savoir-faire ;*
- *Mettre en avant les outils créés par le Conseil National pour faciliter la réalisation de nos missions ;*
- *Faciliter le recrutement et attirer les talents au sein des cabinets.*



**Commission Marketing et  
performance des cabinets**  
MARIE-DOMINIQUE CAVALLI



**Commission développement  
des compétences relationnelles**  
NICOLE CARRION

## **FACILITER LE RECRUTEMENT ET ATTIRER LES TALENTS AU SEIN DES CABINETS :**

- Amélioration de Hubemploi avec le multipostage, l'ajout de services en collaboration avec l'APEC et la mise en avant de la marque employeur.

## **GUIDES ET OUVRAGES :**

- Mon cabinet – sa vie – épisode 1 (collection des études) ;
- Guide des solutions métiers - Cartographie et solutions (collection des études) ;
- Guide des associations techniques, groupements et réseaux de cabinets français d'expertise comptable (collection des études).

## **ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE LA PROFESSION :**

- Transformation de Jetrouvemonexpertcomptable en annuaire avec la création d'une 1<sup>ère</sup> empreinte numérique des cabinets ;
- Participation aux trophées Marcom (Echosevents) pour récompenser les meilleures initiatives marketing et managériale de la profession.

## **FAVORISER LA PERFORMANCE DES CABINETS :**

- Création et animation du « Cabinet de demain » dans le cadre du 76<sup>e</sup> Congrès de Bordeaux ;
- Réintégration de Cap performance sur le site du CSOEC.

## **ADOPTER UNE STRATÉGIE MARKETING :**

- Renaissance du centre de ressources marketing ;
- Refonte des supports d'aide à la vente avec 50 fiches marketing disponibles ;
- Mise à jour des fiches Mark'actions pour accompagner la réflexion, la réalisation et le développement du marketing (26 fiches).

## **FACILITER LA RÉALISATION DES MISSIONS :**

- Amélioration et révision des kits missions.

**ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES** 

Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables  
Immeuble Le Jour  
200-216 rue Raymond Losserand  
75014 Paris

**[www.experts-comptables.fr](http://www.experts-comptables.fr)**